

-o-

#010/18.09.2012/B/0203#

#OBJET:

PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE COMMUNALE – MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SELECTIONNÉS DANS LE CADRE DE L'APPEL À INITIATIVES « PAS À PAS VERS LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN » 2012 - ENGAGEMENT#

Le collège, sur rapport de la cellule coopération au développement et conformément au plan opérationnel 2012, approuvé en séance du 10.01.2012,

Décide de transférer à l'association Sidi Bibi pour le développement, la coopération et l'environnement la somme de 22.000 € pour permettre la réalisation des 5 projets d'équipement de centres préscolaires, lauréats de l'appel à initiatives 2012, qui sont localisés au centre de Sidi Bibi (association Chabab Alghad) et dans les douars de Taddart (association El Fath), Takat Sahl (association Choura), Aït Mimoun El Breij (association Anouar El Breij) et El Kharba (association Ouled Mimoun) ;

Engage la somme de 22.000 € à destination de l'association Sidi Bibi pour le développement, la coopération et l'environnement qui va procéder à un achat groupé du matériel pour les 5 associations, étant donné que les crédits sont disponibles à l'article 849/123/02-8546 du budget 2012, et que la subvention de l'AVCB, notifiée en date 10.02.2012, couvre entièrement ces dépenses.

-o-

#010/18.09.2012/B/0204#